

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 03 AVRIL 2026

Date de convocation : 28 mars 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-022 à 26-065 incluse	31	02	02	33

Secrétaire : Monsieur Marc RIVET

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mme Anne TERLEZ, M. José PIRES, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD Adjoints, M. Gaëtan BAZIRE, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, , Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN Ariane KRAFFT, M. Axel PIVOT, Mmes Marina MALANDAIN, MM. Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Marc RIVET, Diego ORTEGA, Jacky VALLÉE, Mmes Noha TEFRIT, Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, , MM. Sylvain M. Patrice PAUPER, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

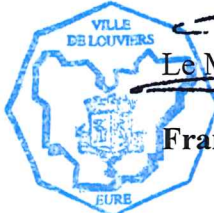
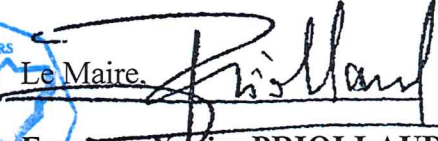
- Mme Émilie SCHAPMAN ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LEOSTIC

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 26-038 Désignation de représentants de la Ville de Louviers au sein du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le :09 avril 2026
Par affichage, le 09 avril 2026

Fait à Louviers, le 03 avril 2026


Le Maire. 
François-Xavier PRIOLLAUD

N° 26-038

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA VILLE DE LOUVIERS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

RAPPORT

Monsieur le Maire rapporte que le Conseil municipal doit désigner des représentants de la Ville de Louviers au sein du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale nommées par le Maire.

Le Conseil municipal doit désigner pour siéger au sein de cette instance :

- Le Maire
- 8 membres élus parmi les conseillers municipaux par scrutin de liste à bulletin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel

Il est précisé que le Centre communal d'action sociale (CCAS) est présidé de plein droit par le Maire.

Siègent également au sein du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) :

- 8 membres ne siégeant pas au Conseil municipal, désignés par arrêté du Maire

Se portent candidates les 3 listes présentent au sein du Conseil

- 1 liste complète 8 noms issue de la liste « *Fiers de louviers* »
- 1 liste incomplète 2 noms issue de la liste « *Louviers pour tous* »
- 1 liste comportant 1 seul candidat issue de la liste « *Agir pour Louviers* »

DECISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu

- le Code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement l'article 2121-29,

DÉSIGNE

- membres de la majorité (6 sièges) : Mme Nicole BIDAULT, M. Olivier GRAFF, Mme Chantal LEFLOURNEUR, M.

Accusé de réception en préfecture
02/01/2026 15:20:26 03-26-038-DE
Date de l'émission : 09/04/2026
Date de réception préfecture : 09/04/2026

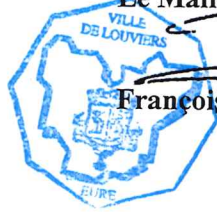
Gaetan BAZIRE, Mmes Céline LEMAN, Anne
LESAULNIER

- membres de l'opposition (2 sièges): M Jacky VALLÉE,
Mme Anne-Josie GUERARD

pour représenter la Ville de Louviers au sein du Conseil
d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Pour copie conforme

Le Maire,



François-Xavier Priollaud
François-Xavier PRIOLLAUD